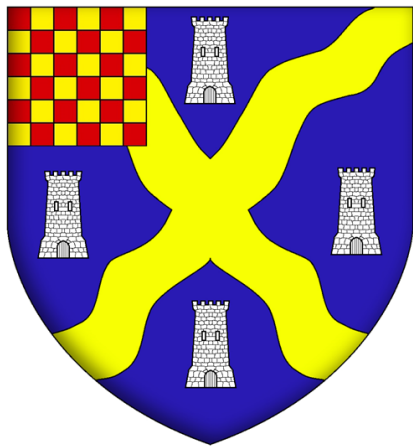


BULLETIN MUNICIPAL

Janvier 2019



La Chapelle-Spinasse

LE MOT DU MAIRE ET DU CONSEIL MUNICIPAL

A l'occasion de cette nouvelle année, je tiens à vous présenter avec mes collègues du Conseil Municipal, mes meilleurs vœux de santé et de bonheur ainsi que la réalisation de tous vos souhaits.

L'année 2018 a confirmé le transfert de certaines compétences (ordures ménagères) à la communauté de communes, les cartes d'identité et les passeports sont à faire directement à la mairie d'Egletons, Les demandes de cartes grises et permis de conduire sont désormais dématérialisées, plus besoin d'aller à la préfecture, un simple clic ... et c'est fait.

En 2019, l'approbation du PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) donnera à la Communauté de communes l'autorité pour signer les certificats d'urbanisme et les permis de construire. Seul le transfert de la compétence de l'eau est reporté après 2020. Ce qui va laisser à notre commune le temps de terminer le diagnostic du réseau engagé depuis 3 ans.

L'année 2019 sera pour nous une année très importante pour l'eau, nous en reparlerons lorsque nous aurons tous les éléments.

Bref, comme nous le disions l'an passé, le temps des communes est certainement compté. Nous savons, en effet, que l'Etat encourage leurs regroupements.

BUDGET

Cette année nous avons à nouveau fait le choix de ne pas augmenter les impôts locaux et fonciers. Nous n'avons pas non plus augmenté le tarif de l'eau, ni l'abonnement, malgré les recommandations de l'Agence de l'eau.

BUDGET GENERAL : Fonctionnement et Investissement

A la fin de l'exercice 2013, nous disposions de 55 577.17 €	
2014,	de 62 220.50 €
2015	de 20 173.35 €
2016	de 26 949.55 €
2017	de
2018	de 56100.46 €

BUDGET DE L'EAU : Fonctionnement et Investissement

A la fin de l'exercice 2013, nous disposions de 40 280.85 €	
2014,	de 65 839.39 €
2015,	de 73 933.61 €
2016,	de 75 000.00 €
2017	de
2018.....	de 31907.22 €

Pour plus d'informations, les différents budgets sont consultables en mairie ainsi que les analyses mensuelles d'eau.

TRAVAUX REALISES EN 2018

Suite et fin des travaux à la Salle Polyvalente, à la mairie et à la salle de classe, le versement des subventions a été demandé. Toutes n'ont pas été versées d'où notre pose dans les

travaux communaux hormis l'entretien des Voies Communales et de la Piste des chaux.

Le diagnostic du réseau d'eau devait se terminer en 2018. Un élément indépendant de notre volonté, nous a obligés à suspendre ce dernier et à chercher d'autres solutions pour notre autonomie. Après différentes recherches, nous nous dirigeons vers un forage mais encore rien n'est arrêté. Une réunion est prévue courant janvier avec la **Direction Des Territoires**, le **Bureau des Recherches Géographiques et Minières**, l'**Agence Régionale de Santé**, le CPIE et le bureau d'étude en charge du diagnostic afin de savoir si cela est possible, et de déterminer aussi l'emplacement du forage. Viendra l'analyse de l'eau afin de savoir si celle-ci est consommable afin de continuer nos investigations.

Si tous ces éléments sont favorables nous en parlerons ensemble lors d'une réunion publique d'information.

Reprise en revêtement de la VC 4 du Ponchet, du bourg jusqu'à la VC du Monteil.

Reprise en entretien des autres VC de la Commune.

Reprise de la piste des Chaux, goudronnage des pentes 2eme tranche et rebouchage des nids de poules.

PROJETS ET TRAVAUX EN 2019

- Dépôt d'un dossier à la Préfecture pour notre réseau d'eau (en cas de forage) dans le cadre de la DETR.
- **Début de l'adressage de la commune, montant des travaux : 4032.00€ HT**
 - Subvention de l'Etat au titre de la DETR : **30%**
 - Subvention du Conseil Départemental : **40%**
- **Construction du parking au cimetière, montant des travaux : 40205.00€ HT**
 - Subvention de l'Etat au titre de la DETR : **40%**
 - Subvention de Conseil départemental : **25%**
 - 1 ère Tranche terrassement, entreprise EYREIN TP
 - 2 ème Tranche Aménagement , entreprise EUROVIA
- **Voirie**, entretien des voies communales et suivi des pistes
- **Empierrement** du Chemin du Champ Rouge
- **En principe**, forage ou dégagement d'une source pour captage.
- **Attente des travaux de réalisation** de l'aqueduc sur la VC1 (En dessous de chez Bordas) par la Comcom de Ventadour, nouveau programme, 2018/2020.

AVANCEMENTS DES ACTIONS ENGAGEES AVEC ET PAR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

- **La Pose** de la fibre a commencé sur les communes de DARNETZ et MARCILLAC avec l'implantation de nœuds de raccordement optique c'est-à-dire, l'endroit où convergent toutes les lignes des abonnés d'un même secteur(NRO)
- **L'objectif** pour notre commune est toujours 2021.
- **Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal. Rappel** : La commune est régie par un Règlement National d'Urbanisme. Les dossiers sont instruits par la Direction Départementale des Territoires à Ussel et pour ceux qui sont dans le périmètre, par les Bâtiments de France. Le maire ne fait qu'apposer sa signature au bas des permis, certificats d'urbanisme etc...S'il y a contestation, c'est le Préfet qui tranche.
Le **PLUI** est un document élaboré par un cabinet d'architectes (pour nous URBADOC) suite à la loi

ALUR (Accès au Logement et Urbanisme Rénové) de 2014 qui renforce l'obligation pour les intercommunalités de prendre la compétence urbanisme. Ainsi, la communauté de communes Ventadour-Egletons-Monédières travaille actuellement sur l'établissement du plan d'urbanisme intercommunal.

Le **PLUI** est un document d'urbanisme à l'échelle du territoire de l'intercommunalité. Il garantit la cohérence des politiques publiques en matière d'aménagement d'habitat, de transport, etc....

Concrètement, il détermine un zonage définissant les différentes affectations des parcelles. Véritable outil de développement, il concerne chaque propriétaire.

La phase technique est terminée ainsi que les réunions publiques, reste la consultation pour approbation de la DDT, des bâtiments de France, de la Chambre d'agriculture ...

- **Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat** .Ce dispositif d'amélioration de l'habitat permet aux propriétaires, aux bailleurs de bénéficier d'aides financières pour rénover leurs logements. Il est opérationnel sur notre territoire depuis janvier 2018 pour une durée de 5 ans. Les travaux financés doivent répondre à des objectifs de mise aux normes, ou à des travaux liés à la perte d'autonomie ou enfin, à améliorer la performance énergétique des bâtiments.

En aidant les propriétaires bailleurs à rénover leurs logements à louer, l'objectif est aussi de lutter contre les logements vacants.

Les aides financières sont fonction des revenus et les travaux doivent être réalisés par des professionnels.

Informations à prendre auprès de la communauté de Communes, **Audrey CHASSAGNY** au 05.55.27.69.26 qui vous informera sur les aides auxquelles vous pouvez prétendre et vous aidera à monter votre dossier.

- **Instance de Gérontologie** : Si vous avez besoin d'une aide-ménagère, du service de portage des repas à domicile, de la téléassistance, d'aide pour les démarches administratives (dossier APA, PCH , Habitat etc...) l'animatrice coordonnatrice est là pour vous accueillir et vous informer sur le maintien à domicile .Appelez Madame CHAZAL Laetitia au 05.55.93.24.20

- **Forum boost emploi** courant Novembre en partenariat avec le Département et la commune d'Egletons. La Comcom a organisé ce forum pour favoriser les rencontres entre les personnes en recherche d'emploi et les entreprises.

- **Réhabilitation de la Déchetterie des chaux**. A partir de fin janvier, le site va être réhabilité et remis aux normes. Les travaux sont prévus pour environ 4 mois. Durant cette période, la déchetterie restera ouverte mais les conteneurs seront déplacés. Il faudra être discipliné et suivre les flèches.....

LA VIE A LA CHAPELLE

Dernier recensement effectué en 2017

Nombre d'habitants : 117

Nouveaux arrivants : Mr DECOU Sébastien et Madame RANDEAULT Christelle
A Parel

(Ancienne maison TAVERNET Didier)

Mr et Mme DAILLY à Lachaud

(Ancienne maison GALIANA Pierre)

Mr et Mme PERRIN Le bourg

(Ancienne maison JENN)

Mme VEISSEIX Mélanie et son Fils Christian dit »Kiki »

(Ancienne maison LEYRI/BOTTE)

Mr POTRICK à Parel

(Maison PREVOT)

Départ : Mr et Mme TAVERNET dans la région toulousaine

Mme JENN Denise dans l'Est

Mr MAZIN et Mme LECLEUZIAT à St Hilaire Foissac (Achat d'une maison)

Mr BRICAUD Éric et Mme EXPERT Géraldine dans la région toulousaine

Naissance : Aucune

Décès : Monsieur Gilles RETHY au bourg le 21.03.2018

Madame Odette CASSIN à QUEYRIAUX le 27.01.2018

Vie pratique :

- **Elagage** : Pour être en accord avec le département pour le déploiement de la fibre et l'entretien des routes, nous vous rappelons que les arbres, branches qui avancent sur les voies communales doivent être impérativement coupés à l'aplomb des limites de cette voie par les propriétaires afin d'éviter tout désagrément (car scolaire, transporteurs divers, lignes électriques et téléphoniques).
- **Chiens errants** : Il est rappelé que la divagation des chiens est interdite sur la commune.
- **Entretien des abords** : Notre petite commune, bien exposée plein sud et ayant de nombreux chemins, des promeneurs de plus en plus nombreux se promènent afin de découvrir notre patrimoine. Des propriétés propres et entretenues confèrent une bonne image. Nous comptons sur votre participation pour maintenir en bon état d'entretien les abords de vos propriétés afin de participer au rayonnement de notre commune.
- **Inscriptions sur les listes électorales** : A compter du 1^{er} Janvier 2019 et avec l'entrée en vigueur du répertoire électoral unique (géré par l'INSEE), toute personne pourra solliciter son inscription sur les listes électorales en mairie toute l'année et, en vue d'un scrutin, jusqu'au 6^{eme} vendredi précédent ce scrutin sauf pour les scrutins organisés en 2019 (jusqu'au dernier jour du 2^{ème} mois précédant le scrutin.)
- **Dépôt sauvage d'ordures ménagères** : Sur le Chemin Rural de gane betout, une plainte a été déposée auprès de la gendarmerie d'Egletons, ces derniers ont fait remonter à l'Officier Ministériel à TULLE pour statuer. Nous attendons le résultat.

Téléphone mairie, 05.55.93.33.10

Commune email : commune.chapellespinasse@orange.fr

Site de la Commune : www.lachapellespinasse.fr

Communauté de Communes email : accueil@cc-ventadour.fr
www.cc-ventadour.fr

Communauté de communes : 05.55.27.88.30

SAMU : 15

POMPIERS : 18

GENDARMERIE : 17

FOYER DES JEUNES, LE FOURNIL

- Achat en 2018 d'une sono.
- L'assemblée générale s'est tenue le 22 mars 2018 : après avoir évoqué la saison écoulée, les membres du bureau ont démissionné, se sont représentés et ont été réélus faute de candidatures.
- Présidents Cathy MARUT et Olivier BUISSON ; Trésorière Fabienne CARTIER et Secrétaire Christiane AOUT.

▪ Les rendez-vous de 2019 à ne pas manquer :

- ✓ 'Avril, Œufs et omelettes des réveillés, civets de chevreuil et de sanglier des chasseurs.
- ✓ Mai Juin ou septembre à définir pose de l'ancienne cloche de l'école avec les anciens élèves et repas.
- ✓ Dernier week-end de Juin : Concours de pétanque, repas.
- ✓ 19 Octobre, repas dansant
- 16 Novembre repas des anciens.
- ✓ Noël, spectacle et goûter pour les petits et les grands (suivant nombre d'enfants).
- ✓ Janvier 2020, partage de la galette et présentation des vœux.

ENEZ NOMBREUX !

Cette année a été le centenaire de l'armistice du 11 novembre 1918. Pour l'occasion, Christian FERRY a eu l'idée de faire la commémoration avec des uniformes de combattants de l'époque.

- Un uniforme d'entrée de guerre avec le Képi porté par Olivier
- Un uniforme pour la 2^{ème} année de guerre avec casque porté par Bob
- Un uniforme de l'armée Américaine porté par Christian
- Nos jeunes pompiers d'Egletons dont Adèle BOUROTTE

